

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19610 - 76ÈME ANNÉE

Course contre la montre après la découverte du premier «cluster»

Coronavirus : situation bien plus grave qu'avant le confinement

La situation sanitaire de La Réunion vient de connaître une brusque aggravation avec la révélation hier de 32 nouveaux cas supplémentaires, un record depuis l'annonce du premier patient réunionnais le 11 mars.

Cette hausse exponentielle est le résultat de la découverte du premier foyer de coronavirus dans notre île. Ce « cluster » a été détecté lundi. Il s'agissait d'un repas de famille tenu le 29 juillet dernier, auquel a participé une personne qui avait été testée positivement au coronavirus, selon un communiqué de la préfecture.

Manifestement, cette personne n'avait rien à faire là. Si elle avait respecté les recommandations des autorités, elle serait restée en quarantaine jusqu'à ne plus être un danger pour les autres.

En conséquence, une course contre la montre est lancée pour placer en quarantaine toutes les personnes en contact direct ou indirect. Parmi les 25 cas confirmés issus de cette recherche figure un animateur de centre aéré. Cela oblige les autorités sanitaires à contacter les familles des 41 enfants accueillis pendant les vacances dans ce centre. La mise en quarantaine de ces personnes pendant deux semaines s'impose comme la seule mesure efficace de protection.

Situation analogue à Tahiti

A quelques jours de la rentrée, les événements s'accroissent. La Polynésie fait face à une flambée comparable suite à la réouverture de l'aéroport de Tahiti aux touristes pour satisfaire des intérêts économiques. Une intersyndicale regroupant des syndicats de salariés, d'enseignants et de patrons a donc demandé des mesures drastiques : quarantaine obligatoire pour tout nouvel arrivant en centre dédié, port du masque obligatoire partout, baisse du prix maximum des masques, et report de la rentrée de 15 jours. Les syndicats d'enseignants de Polynésie rappellent que des collègues mutés de France arrivent. Ce report doit donc être mis à profit pour placer toutes ces personnes deux semaines en quarantaine afin de s'assurer qu'elles ne peuvent pas transmettre la COVID-19 aux élèves et au personnel.

Isolement des entrants « fortement préconisé »

A La Réunion, mise à part le port obligatoire du masque qui est évoqué dans le sillage de son application dans plusieurs villes de France, aucune mesure contraignante supplémentaire n'est annoncée. C'est au contraire un relâchement qui est observé, avec pour preuve la fin de la distanciation sociale dans les écoles, et pas de port du masque obligatoire pour les enfants de moins de 11

ans alors qu'ils peuvent contracter le coronavirus et le transmettre.

La découverte du premier « cluster » à La Réunion survient 5 mois après le premier cas importé. Cela souligne combien les Réunionnais ont su résister pendant des mois afin d'empêcher la circulation du virus dans leur pays. Mais la discipline et les sacrifices observés au cours de ces derniers mois ont leur limite. Car depuis la fin de l'état d'urgence, la quarantaine n'est plus obligatoire. Chaque jour, 1500 personnes viennent d'un pays où le coronavirus circule activement depuis des mois, y est responsable chaque jour de la découverte de nouveaux « clusters » et de centaines de nouveaux cas. Pour entrer à La Réunion, il suffit de présenter un résultat négatif à un test et une attestation affirmant l'absence de symptômes de la maladie.

Quarantaine d'une semaine à l'arrivée et test au bout de 7 jours pour les nouveaux entrants sont un principe « fortement préconisé » par le communiqué de la Préfecture relatif au premier « cluster ». Dommage qu'elles n'étaient pas contraignantes, les Réunionnais en paient aujourd'hui le prix. Et ce prix risque d'anéantir tous les efforts faits jusqu'à présent par la population.

M.M.

L'OIT préconise des mesures urgentes

Coronavirus : le risque d'une jeunesse sacrifiée



D'après une étude de l'OIT à l'échelle du monde sur l'impact du coronavirus sur les perspectives d'emploi de la jeunesse, 38 % des jeunes doutent de leur avenir, 50 % souffrent d'anxiété ou de dépression et 25 % ont été ou sont bénévoles dans les actions de lutte contre le coronavirus. Toutes ces données amènent l'OIT à demander des actions urgentes en direction des jeunes, pour faire respecter leur droit à un travail mais aussi pour leur donner plus de responsabilités dans les prises de décision.

Le rapport « Les jeunes et le COVID-19 : impacts sur les emplois, l'éducation, les droits et le bien-être mental » est une publication conjointe de l'OIT, de l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC), du Fonds d'affectation spéciale d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique, du Forum européen de la jeunesse, du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

(HCDH), et du grand groupe des enfants et des jeunes des Nations Unies.

D'après le rapport, 38 pour cent des jeunes ont des doutes quant à leurs perspectives de carrière, et il est probable que la crise crée davantage d'obstacles sur le marché du travail et prolonge la période de transition entre la fin des études et le moment où les jeunes accèdent à leur premier emploi.

Certains ont déjà été directement touchés, un jeune sur six ayant été contraint d'arrêter de travailler depuis le début de la pandémie. Les jeunes tendent généralement à occuper des emplois dans des secteurs fortement touchés par la pandémie, en particulier les services de soutien, les services et les activités liées à la vente, ce qui les rend plus vulnérables aux conséquences économiques de la pandémie. Quarante-deux pour cent des jeunes qui ont continué à travailler ont vu leurs revenus diminuer.

Cela a eu une incidence sur leur bien-être mental. L'enquête précise

que 50 pour cent des jeunes peuvent être sujets à l'anxiété ou à la dépression, tandis que 17 autres pour cent en souffrent probablement.

Veillez à ce que leurs voix soient entendues

Malgré les circonstances extrêmes, les jeunes utilisent leur énergie pour se mobiliser et s'exprimer dans la lutte contre la crise. D'après l'enquête, un jeune sur quatre a fait du bénévolat durant la pandémie.

Il est essentiel que les jeunes puissent faire entendre leur voix pour apporter une réponse plus inclusive à la crise du COVID-19. Le rapport estime que le fait de donner aux jeunes la possibilité d'exprimer leurs besoins et leurs idées dans les processus de prise de décision permet d'améliorer l'efficacité des politiques et programmes et leur offre l'occasion de participer à leur mise en œuvre. Le rapport préconise également des réponses politiques urgentes, à grande échelle et ciblées pour éviter que la crise n'hypothèque les perspectives d'emploi de toute une génération de jeunes.

Ces réponses devraient consister entre autres à réintégrer sur le marché du travail les personnes qui ont perdu leur emploi ou subi une réduction de leur temps de travail, et à s'assurer que les jeunes bénéficient des prestations de l'assurance-chômage ainsi que des mesures destinées à stimuler leur santé mentale, que ce soit dans le cadre d'un soutien psychosocial ou d'activités sportives.

Edito

Retour du train à La Réunion : cauchemar des transporteurs ?

Dans une interview publiée par notre nouveau confrère « Mobil'idées », Louis Carpaye, porte-parole du GIE Cap Run en charge du réseau Car Jaune donne son point de vue sur la question des déplacements à l'échelle de notre île.

Voici notamment ce qu'il déclare au sujet du Schéma régional des infrastructures et des transports :

« Il faut que nous soyons pragmatiques. La Réunion a loupé le rendez-vous du rail. On ne va pas revenir sur le pourquoi ni sur le comment. Il faut trouver une alternative pas chère, efficace et rapide. Dans ce contexte économique et social difficile, nous aurons du mal à maîtriser à la fois du foncier et des financements pour le mode ferré. Nous transporteurs nous avons toujours préconisé le développement des bus et autocars avec des voies dédiées. On pourrait y injecter suffisamment de nouveaux véhicules type Bus à haut niveau de service de nouvelle génération à hydrogène (...) Il faut arrêter de faire rêver les Réunionnais sur des projets ferrés complexes ».

Manifestement, les propos du représentant des transporteurs montrent que si les Réunionnais rêvent de train, l'éventualité du retour du train est un cauchemar pour les transporteurs. Or, il n'existe pas de recette miracle. Tous les habitants des régions densément peuplées dans le monde ont un train, ou rêvent d'un réseau ferré pour mettre fin aux interminables embouteillages et à la pollution. La Réunion se rapproche du million d'habitants, concentrés sur à peine 600 kilomètres carrés urbanisés. Pour que les transports collectifs puissent être attractifs, la circulation en site propre est nécessaire. Et un couloir pour deux bus se croisant n'est pas moins large qu'une voie ferrée prévue pour que deux trains qui se croisent.

Le train n'est pas là pour remplacer les Cars Jaunes et leurs salariés. Si le chantier démarré avant 2010 par la Région Réunion présidée par Paul Vergès avait eu droit à la continuité de l'action publique, ces transporteurs auraient pu constater que la nouvelle politique des déplacements qui allait en découler avait besoin au moins d'autant de bus. Ces nouveaux réseaux de bus devaient s'organiser autour des gares ferroviaires, comme dans n'importe quel pays développé.

Le train n'est donc pas un concurrent aux bus, mais un complément qui peut leur apporter encore plus d'activité. En effet, à partir du moment où un usager peut utiliser un train moderne, pas cher et rapide, pourquoi encore utiliser une automobile pour aller jusqu'à la gare si à proximité il existe un arrêt de bus desservi fréquemment pour ce lieu ?

C'est pourquoi le train ne doit pas être un cauchemar pour les transporteurs, mais un rêve réunionnais largement partagé qui ne manquera pas de se concrétiser à plus ou moins brève échéance.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès

71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny

Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany

Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud

2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland

B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Bone zidé, i fé zot bon shomin a kondisyon nou rényoné nou néna la min dsi

Dopi dé zané é dé zané, nout parti i poz bann késtyonn fon pou La Rényon épi pou bann rényoné é oplis l o tan i pass, oplis bann késtyon-la lé irzan an mèm tan ké fondamantal pou nou rényoné. Pou bann léktèr Témoignages épi bann kamarad lété la dann nout dé-troi dèrnyé kongré bann propozisyon mi anparl sa lé ékri dann in pti liv dsi lo vinn-sink propozisyon nout parti i fé pou shanj la sityasion shé nou.

An parmi, néna in propozisyon i poz lo problèm la sékirité alimantèr-in pé i apèl sa l'otonomi alimantèr. Sa sé in propozisyon k'i aral amoin pou plizyèr rézon : inn, ni koné lé posib trapé, dé i pé fé avans la lite kont lo néokolonyalism, troi li pé amélyor bien konmkifo nout vi isi shé nou, kat li pé pèrmète in bon kolaborasyon rantre nou épi bannzil loséan indien. Ala pou kosa, mi di é mi rodi sa sé in rovandikasyon fon pou nou rényoné é ni doi fé avans sa.

In n'ot afèr mé o-fon sé lo èm zafèr dann mon tète : yèr matin moin té apré ékout la radyo dann mon kok loto é moin la antann in moun apré di , li la lans in pétisyon pou in péi bio isi shé nou.- lo promyé il bio dann loséan indien. Aprésa, li la di, ziska yèr néna par-la trant sis mil pèrsone la fine sign son pétisyon. Biensir inn-dé té pour, d'ot la krétik ali, mé sak lé intèrésan sé ké bann kritik zot mèm lé pou in konsomasyon produi lokal, é d'aprè moin, inn konm l'ot, sa lé bon pou nou rényoné konsomatèr épi prodiktèr.

Zot i koné mé zami bone z idé, sa i di fé zot shomin é la plipar d'tan shomin trasé par nout bann kamarad kominis dopi in bon koup de tan. An pliské sa, zot i pé fé zot shomin, a kondisyon nou rényoné ni pé métriz nout dévlopmen. Sansa sé kozé la boush rouvèr.

Justin